



RETRAITÉS
Métropole Lilloise
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Pleines pages sur l'UTR

Journal de l'Union Territoriale des Retraités Cfdt
de la Métropole lilloise n° 26, avril 2024

Bourse du travail 254 boulevard de l'usine 59000 Lille
ISSN 2606-9628 tel 0320883620
metropolelilloise@retraites.cfdt.fr



Edito

Le monde change

Le monde change et le printemps arrive enfin sans que nous ayons vraiment eu à souffrir d'un hiver rigoureux. Faut-il s'en réjouir ? Probablement pas car, de toute évidence, le changement climatique est bien présent avec son lot de catastrophes. Pour autant, en faisant des concessions inacceptables aux agriculteurs sur la transition écologique, le gouvernement ne semble pas prendre la mesure de la situation.

Ce monde change et heureusement aussi dans le bon sens. A l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, il faut saluer le courage de ces comédiennes qui refusent aujourd'hui, au nom de l'art, d'être les objets des réalisateurs ou comédiens de tous bords. Qu'ils sachent ainsi que plus jamais ils ne seront autorisés à abuser de leur pouvoir sur des femmes parfois très jeunes.

Dans ce monde qui change, nos dirigeants ont-ils l'ambition d'élever la conscience écologique et solidaire des citoyens, de donner une vision de l'avenir ? Force est de constater qu'ils ne font que céder aux sirènes de la violence en satisfaisant ceux qui crient le plus fort, donnant ainsi raison aux extrémistes. Car oui, rappelons-le, pas moins de dix manifestations pacifiques contre la réforme des retraites, largement soutenues par la population, n'ont permis de faire reculer le gouvernement. Fallait-il donc brûler des voitures pour se faire entendre ? Certes non car la démocratie est un bien précieux que nous avons le devoir de préserver en utilisant des moyens légaux pour faire aboutir nos revendications.

Dans ce monde en crise, nous devons continuer à nous indigner contre le racisme et la xénophobie, contre toute loi « immigration » inspirée des thèses de la droite et de l'extrême-droite. De même, nous devons nous opposer à toutes les formes de violence, qu'elles proviennent de groupes terroristes ou d'Etats, et quelle qu'en soit la raison. Nous devons nous accrocher sans relâche aux valeurs de solidarité, d'égalité, de démocratie et d'émancipation qui sont celles de la Cfdt et qui en font aujourd'hui la première organisation syndicale de notre pays.

Le monde change, ne le laissons pas changer sans nous et sans nos valeurs ! Utilisons les moyens démocratiques qui sont à notre disposition en n'oubliant pas de voter aux élections européennes du 9 juin 2024.

Martine Warnier

Sommaire :

p.2 : CESER

p.3 : colloque Europe 17
mai ; accueil des nouveaux

p.4 : immigration ; mixité

p.5, 6 : points d'apport
volontaire

p.7 : emploi des séniors
colloque du 18 mars

p.8 : orthographe, agenda,
ours, sites...

NOTRE ACTION DANS LES INSTITUTIONS



CESER
Hauts-de-France
Conseil Économique, Social
et Environnemental Régional

Catherine DUCARNE fait partie de la délégation CFDT au Conseil Économique, Social, Environnement Régional (CESER) Hauts de France. Elle nous parle de cette institution et de son engagement dans cette structure.

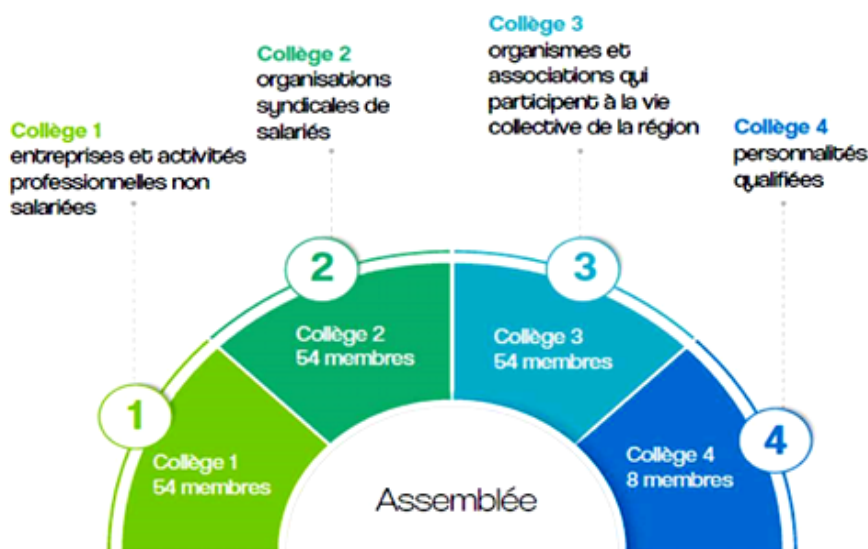
CESER, vous avez-dit CESER ? CESER à quoi ?

Seconde assemblée régionale, consultative, le CESER comprend 170 conseillers, représentants de la société civile organisée de la région, répartis en collèges. Ces conseillers sont désignés, pour un mandat de six ans, par le préfet de Région, sur proposition des organisations membres, en veillant à la parité et à une représentation territoriale équilibrée. L'URI CFDT y mandate 13 conseillers, issus d'une grande pluralité de champs professionnels (agriculture, communication, construction-bois, Education, emploi, santé-sociaux, transport...).

À partir d'un travail de ses membres en commissions et en assemblées plénières, de saisines du Conseil Régional ou d'auto-saisine, **le CESER a pour missions :**

- d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques en région,
- de participer aux **consultations organisées à l'échelle régionale**,
- de conduire des études de **prospectivité territoriale régionale**,
- de contribuer à **des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales**.

L'ASSEMBLÉE DU CESER COMPREND QUATRE COLLÈGES



Pour cela, il procède à des auditions de personnes concernées par le sujet traité, et élabore des rapports et des avis, avec des préconisations précises à destination des décideurs.

Et moi dans tout cela ?

Professeure de lycée professionnel (PLP), puis personnel de Direction en collège, j'ai tout au long de mon parcours professionnel et syndical (FEP, SGEN, Confédération), eu le souci de la formation des jeunes et d'une école ouverte sur le monde, dans laquelle le « vivre ensemble » permette la réussite de tous. Membre du CESER depuis 2013, après une expérience dans les commissions « transports » puis « économie », mon second mandat s'est recentré sur les questions de formation et orientation tout au long de la vie et sur celles des inégalités et de lutte contre la pauvreté. Fortement investie dans l'animation des travaux et dans les écrits relatifs à l'Education dans ces deux commissions, j'ai également ré-

cemment travaillé avec la commission santé, afin d'élaborer un rapport avis sur « la santé des jeunes en formation, l'affaire de tous » (mai 2023).

Savoir allier **connaissance du terrain, maîtrise des textes et goût pour la confrontation des idées** afin de construire des préconisations qui fassent **avancer les idées de la CFDT tout en étant acceptables** pour la majorité du CESER sont des atouts importants.

Beaucoup de temps passé, de suivi de l'actualité, de lectures diverses, d'écriture et réécriture... Mais aussi beaucoup de plaisir, de fous rires, et de rencontres enrichissantes.



LIBERTÉS, ÉGALITÉS...

17 MAI RENCONTRE/DEBAT SUR L'EUROPE

Cfdt:

CHAQUE VOTE
CONSTRUIT L'EUROPE.
LE 9 JUIN, JE VOTE !



L'UTR METROPOLE LILLOISE a souhaité, à l'approche des élections européennes du 9 juin 2024, organiser une rencontre/débat sur le sujet de l'Europe.

Elle aura lieu le **vendredi 17 mai de 14h à 16h30**, salle polyvalente de la **Bourse du Travail 254 boulevard de l'Usine Lille-Fives**.

C'est Henri LOURDELLE, conseiller de la FERPA (1), qui interviendra sur ce débat. Il nous rappellera rapidement le fonctionnement de cette Union européenne, qui fait quoi, avant de présenter en quoi l'Union européenne nous est « utile ».

Et rappelons que la CFDT s'engage « *Le 9 juin, les 376 millions de citoyennes et citoyens européens seront appelés aux urnes pour élire leurs représentantes et représentants au Parlement européen. Ce sont eux qui seront ensuite chargés d'élaborer et mettre en œuvre la politique européenne des 5 prochaines années. Ce vote est donc essentiel et déterminant pour construire l'Europe que nous voulons. Pour la CFDT, elle doit continuer à œuvrer pour plus de justice sociale, pour la transition écologique juste, pour plus de solidarité, ... le 9 juin, votons pour l'Europe !* » (2) La CFDT met à disposition des outils pour porter son message.



(1) FERPA : Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées forte de 8 millions d'adhérents, <http://www.ferpa.online/fr/>

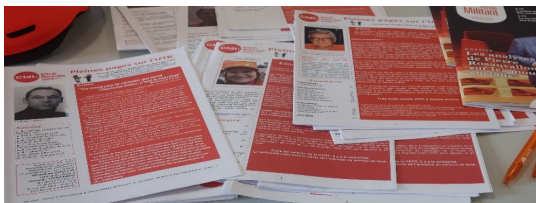
(2) https://www.cfdt.fr/portail/actualites/international/europe-asp_5047 où on trouvera de nombreux outils et arguments.

Rejoignez l'initiative citoyenne européenne (ICE) « Tax the rich » pour demander l'introduction d'un impôt au niveau européen sur les grandes fortunes afin de financer la transition écologique et sociale :
<https://www.tax-the-rich.eu/>

ACCUEIL ET RENCONTRES

Un après-midi convivial, riche en information et échanges !

Chaque année, la commission développement de l'UTR CFDT Métropole Lilloise organise une rencontre avec les nouveaux adhérents retraités.



La rencontre de nos nouveaux retraités s'est déroulée le 19 mars Boulevard de l'Usine. Les membres du bureau ont tour à tour présenté l'activité variée, revendicative ou festive et conviviale de notre UTR. Petit inventaire non exhaustif :

- **Les loisirs** avec la carte Cezam, l'organisation de voyages, de sorties, de colloques ...

- Bien sûr, **la défense des retraités**, notamment leur pouvoir d'achat.

- **Des services**, comme la mutuelle spécifique de la MGEN.

- **La représentation dans les instances locales** : le CCAS dans les communes, la CIA à la métropole, le CDCA au Département, et aussi les conseils de vie sociale (CVS).

Après s'être présenté, chaque nouveau retraité a pu faire le tour des stands (protection sociale, loisirs, formation, développement, communication, Cezam et MGEN) avant une photo de groupe.

Enfin tout le monde a pu déguster les tartes et jus de fruit bio de notre partenaire habituel du Panier Vert.



MANIFESTATION CONTRE LA LOI IMMIGRATION à LILLE

Le dimanche 21 janvier 2024, nous étions plus de 2000 personnes, syndicalistes et citoyens engagés, pour une société accueillante et humaniste et rassemblées à Lille pour demander l'abrogation de la loi immigration, votée conjointement par la majorité présidentielle, la droite et l'extrême-droite. Et, parmi ces manifestants, on pouvait retrouver beaucoup d'adhérents CFDT.

Les conséquences, si cette loi n'avait pas été largement retoquée par le conseil constitutionnel, auraient été lourdes : fin de l'automaticité du droit du sol, quotas migratoires, régularisations exceptionnelles, versement des APL directement lié à la situation ...

Comme l'indiquait la CFDT dans son communiqué de presse du 25 janvier 2024, « Si cette loi est conforme à notre Constitution, elle restera dans notre histoire récente

une tache indélébile portée aux valeurs de notre République ». Suite à la large censure du conseil constitutionnel, la CFDT continue à considérer que *la loi compte un grand nombre de mesures qui vont fragiliser les parcours d'intégration et porte en elle une atteinte aux droits des citoyens étrangers vivant sur le sol français. Elle poursuivra le combat afin de ne pas ajouter à l'indignité d'une loi des conditions d'application incompatibles avec l'engagement au service de l'intérêt général et les conditions de travail de millions de salariés et agents de la fonction publique, notamment les travailleurs sociaux, personnels de santé, agents de préfecture ...*

https://www.cfdt.fr/portail/presse/communiqués-de-presse/immigration-largement-censuree-cette-loi-demeure-inacceptable-srv1_1332832



COMMISSION MIXITE de la CFDT Hauts de France

La CFDT Hauts de France possède depuis longtemps une commission mixité. Après une longue période d'inactivité, elle a été réactivée avec la désignation d'une nouvelle secrétaire régionale, Elodie CERF, pour animer cette commission.

Pour être précis, cette commission s'occupe des questions de mixité et aussi d'égalité professionnelle, mais également des discriminations et des VSS (violences sexistes et sexuelles).

Cette commission est composée d'une dizaine de militants CFDT élus en 2023 par le Bureau Régional Interprofessionnel, dont Jacques DEVODDERE pour l'UTR. Elle s'est réunie pour la première fois en présentiel le 11 mars 2024 après deux visios en 2023 et en 2024. Cette réunion se tenait quelques jours après la journée du 8 mars qui a vu la réalisation d'une intéressante exposition et d'une rencontre/débat (1) sur le « sexisme ordinaire » au siège de la CFDT HdF rue des Stations à Lille.

La réunion du 11 mars a essentiellement consisté en une séance de *co-design* (2) afin de définir les priorités d'actions (3) sur les discriminations à l'interne. Ces priorités, hiérarchisées lors de la réunion, feront l'objet d'une décision du bureau de l'URI CFDT HdF. À l'ordre du jour également, la création d'une cellule signalement et une convention avec une psychologue pour un premier échange.

(1) À rechercher sur <https://www.facebook.com/cfdthdf> à la date du 8/3/24.

(2) Le *co-design* est une pratique qui encourage co-conception d'un service ou d'un produit.

(3) Par exemple : « donner des ressources pour agir » ou « sensibiliser par l'échange, avec des situations vécues.

CHRONOLOGIE DES DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Déploiement des Points d'apport volontaire (PAV) : *votre syndicat interpelle vos mairies !*

La collecte et le traitement des déchets évoluent - nous y reviendrons - et cela se traduit principalement par le développement des points d'apport volontaire (PAV). Nous évoquons ici surtout la question des PAV pour le verre mais d'autres déchets pourront faire l'objet de ce type de collecte sur tout ou partie de la Métropole Lilloise (biodéchets par exemple). Votre syndicat de retraités ne remet pas en cause le principe. Cependant il interpelle les municipalités afin qu'elles apportent une solution fiable pour ce dépôt aux personnes à mobilité réduite.

Collecte et traitement des déchets, quelques informations : « À partir des années 1960, la production de déchets augmente fortement en France avec la croissance économique et les changements des modes de consommation et de production. Cette quantité croissante de déchets pose des problèmes de plus en plus difficiles à résoudre, que ce soit au niveau des modes de traitement, des coûts de gestion pour les collectivités ou des dommages causés à l'environnement et à la santé humaine. » (1)

Face à cela la réglementation a évolué - pas toujours respectée il faut le reconnaître - et cette question des PAV entre dans cette évolution. Une directive européenne de 2008 incite à prévenir la production de déchets, et la loi AGECE (2) (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) se situe dans cette perspective. La mise en place de points d'apport volontaire doit permettre de mieux trier, recycler, valoriser mais aussi de le faire avec un coût moindre. Et, pour finir sur ce sujet, une démarche à recommander, celle de ZéroWaste (Zéro Déchet) (3), pour surtout et d'abord produire moins de déchets.



Notre point de vue et nos décisions d'action (4) : Sans la remettre en cause, cette mise en place pose des problèmes, notamment pour les personnes âgées qui sont parfois des personnes à mobilité réduite.

C'est pourquoi votre UTR Métropole Lilloise s'est saisie du sujet dès l'annonce de la mise en place de ces PAV et a immédiatement, via les sections qui la composent, interpellé les maires des principales villes de la métropole.

Seules les municipalités de Lomme et de Loos ont « accepté » de recevoir une délégation sans pour autant proposer de solution durable ou satisfaisante. Lomme (à nouveau) et Ronchin devraient nous accueillir bientôt. Les autres n'ont pas répondu.

C'est pourquoi l'UTR ML a pris la décision d'adresser aux rédacteurs en chef des principaux journaux de la métropole un communiqué de presse qui, lui non plus, ne semble pas faire écho.

En effet, au-delà du simple problème de l'accès à ce nouveau mode de ramassage des déchets, c'est du « bien vieillir chez soi » dont il s'agit. Il ne suffit pas de tenir des grands discours sur la volonté du maintien à domicile des personnes avancées en âge et ne pas donner les moyens à ces citoyens de vivre chez eux le plus longtemps possible.

Alors que la loi « grand âge » est à nouveau passée aux oubliettes, c'est aussi localement que nous devons agir. La CFDT Retraités ne se décourage pas et l'expérience montre que l'obstination peut porter ses fruits.

Extrait du courrier adressé aux mairies : ...nous sommes régulièrement interpellés à ce propos par des personnes âgées ayant des difficultés pour se mouvoir.

Si c'est bien la MEL qui a décidé de l'installation de ces PAV sur son territoire, le déploiement sur le territoire de votre ville est de votre ressort comme cela est rappelé sur le site de la MEL : « Chaque point, validé en amont avec la commune, et respectant les contraintes techniques et de sécurité... est accessible pour déposer vos emballages en verre ».(...)

(1) <https://www.vie-publique.fr/eclairage/286185-quelle-gestion-des-dechets-en-france>

(2) <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>

(3) <https://www.zerowaste.france.org/>

(4) On pourra retrouver un dossier plus complet et les textes des courriers adressés aux maires ou à la presse sur notre site : <https://utr-cfdt-lille.fr/> onglet REVENDICATIF

ACTION REVENDICATIVE

➔

Nous ne pouvons accepter les réponses données jusqu'à présent par des représentants de la MEL ou certains maires : « Il faut compter sur le voisinage, la famille, les aides- ménagères etc. » En effet, les voisins ne sont pas toujours disponibles, la famille est parfois éloignée, quant aux aides à domicile, ce type de service n'est souvent pas de leur ressort. En cohérence avec notre démarche CFDT de dialogue plutôt que de conflit systématique, nous souhaitons savoir comment vous pensez répondre à vos citoyens âgés à mobilité réduite qui n'auront pas accès aux PAV.

Extrait du communiqué de presse :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE LA METROPOLE LILLOISE (UTR ML) vous informe qu'elle a, via ses sections, interpellé à plusieurs reprises et notamment en novembre 2023, la plupart des municipalités de la Métropole Européenne de Lille, des difficultés relatives à la mise en place des Points d'Apport Volontaire (PAV) pour les personnes à mobilité réduite qui concernent en particulier les personnes âgées. [...] Par cette interpellation, notre Union Territoriale a souhaité rencontrer les maires ou leurs représentants afin d'évoquer les problèmes liés aux difficultés de mobilité, y compris sur des courtes distances pour un grand nombre de personnes âgées, afin de déposer les emballages en verre. Elle propose, par le dialogue, de trouver des solutions pour y remédier.

À ce jour, peu de municipalités ont répondu. Celles qui l'ont fait nous renvoient à la MEL (dont elles oublient qu'elles en font partie) ou proposent des solutions inacceptables relevant du « système D » par l'hypothétique solidarité du voisinage ou par le recours aux aides-ménagères.

Rencontres et contact avec les mairies :

A Loos le 8/12/23, nous rencontrons deux adjointes : comme pour d'autres municipalités, la question de l'emport des verres jusqu'aux PAV pour les personnes à mobilité réduite n'avait pas encore été abordée. Extrait concernant le public à atteindre : *Nous leur avons aussi proposé de reprendre les listes des personnes vulnérables que chaque ville doit tenir depuis la canicule. Elles (les adjointes) nous ont dit que c'était une solution puisque les gens repris sur ces listes sont appelés régulièrement, mais qu'avec la loi de la CNIL, il fallait refaire la liste tous les ans, et qu'à Loos, il fallait que ça soit les personnes concernées qui demandent de se réinscrire.*



Celle de Lomme le 13/06/23 avec le maire, un de ses adjoints et une responsable de service, une lettre a été renvoyée en mars 2024 pour revenir sur les suites de cette rencontre. Extrait : *L'objectif de cette rencontre était d'attirer votre attention sur les problèmes que pourraient rencontrer les personnes à mobilité réduite ou dépendantes pour le tri du verre qui va devoir être déposé dans les PAV installés dans les différents quartiers. Vous étiez sensible à leurs arguments mais la ville n'avait pas encore étudié les propositions qui pourraient être faites. Les PAV commencent à être installés dans les quartiers, du personnel de la MEL contacté, actuellement, les habitants en leur donnant des explications et en leur indiquant les lieux où seront mis les containers. Nous souhaiterions savoir si vous avez pu trouver des solutions pour les personnes âgées dépendantes ou à mobilité réduite ? Est-ce que la ville a pu contacter les personnes qui ont demandé de l'aide pour le plan canicule ? Est-ce que des propositions ont été faites au sein du CCAS ?*

En conclusion : au moment où est écrit cet article, deux rencontres seulement ont eu lieu (voir ci-dessus), des réponses écrites ou par mél ont parfois été données. En tout état de cause les sections et votre UTR continueront d'agir pour que cette politique de PAV, que nous ne remettons pas en cause, se fasse en prenant en compte la problématique des personnes à mobilité réduite. On pourra retrouver les nouveautés sur notre site.

Colloque « Emploi des Séniors » le 18 mars 2024

Il s'est tenu au lycée Baggio à Lille le lundi 18 mars et il est l'aboutissement d'une réflexion menée par les retraités du Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais sur le thème « Les séniors, une richesse » depuis environ 2 ans. Consacré dans un premier temps à l'investissement des retraités dans la vie sociale et économique, il a ensuite évolué vers la question de l'emploi des séniors, c'est-à-dire des salariés à partir de 40, 45 ans.

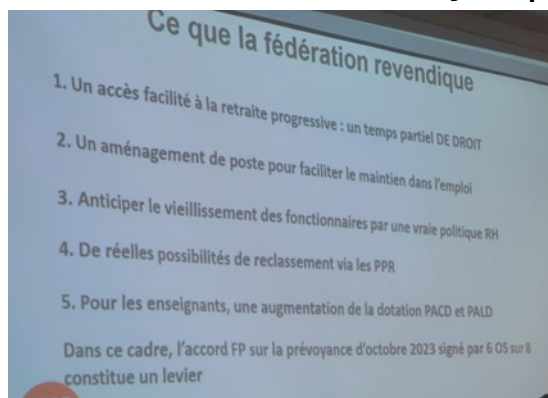
Un tel sujet ne pouvant être traité par les seuls retraités, nous nous sommes donc rapprochés de notre ancien syndicat, le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais et de la CFDT Hauts de France en la personne de Christophe COURQUIN, secrétaire régional et co-président de Transition-Pro Hauts de France. Nous nous sommes orientés vers un colloque avec l'objectif de faire un état des lieux sur les possibilités actuelles de transitions professionnelles à l'éducation nationale, les positions et revendications de la fédération des Sgen-CFDT, ce qui se passe ailleurs.

Cette journée a été lancée par la secrétaire générale du Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais, Catherine BODET. Dans son mot d'accueil, celle-ci, après les remerciements d'usage, a salué la présence d'un public nombreux et varié (enseignants, personnel de direction, administratif). Elle a souligné que les choses changent dans la fonction publique : on n'y entre plus à vie ; la quarantaine est le moment d'un désir d'évolution, de changement. Quelques outils, comme le compte personnel de formation, la rupture conventionnelle, ont été mis en place mais ils sont limités.

La matinée s'est articulée en deux temps. Une première table ronde est centrée sur l'état des lieux. Béatrice BERAL, commissaire paritaire 2° pour le Sgen-CFDT, passe en revue les dispositifs existant pour quitter l'Éducation Nationale. Elle insiste sur la disponibilité et l'empathie de la DRH du rectorat qui a pour ligne de pensée « ne pas fuir mais construire ». Elle termine son propos par une citation de Alphonse Karr : « Pour bien travailler, il faut se bien porter ». En soutien de ces propos, Odile CARON, à l'origine professeure d'anglais, aujourd'hui décoratrice, apporte le témoignage de sa reconversion professionnelle. Les entretiens de carrière dans le second degré et le premier degré (interventions de Abdelaziz KISSANY et de Laurent DEMOL) permettent de détecter les « mal-être » et d'entamer des réflexions sur un changement d'orientation. Patricia GUILLO-NEAU, proviseure du lycée Ile Jeanty, accompagne les personnels en reconversion dans le privé depuis plus de 20 ans. Elle insiste sur plusieurs choses : prendre son temps, clarifier ses objectifs et bâtir son projet.



La matinée se clôture par une deuxième table ronde animée par Christophe COURQUIN, co-président de Transitions Pros Hauts de France, acteur clé du marché du travail. Cette table ronde est judicieusement intitulée « Comment ça se passe ailleurs ». C. COURQUIN s'appuie sur une vidéo « Se former pour changer de métier » et milite pour les mêmes droits dans le secteur public et le secteur privé. Il défend l'idée que les enseignants se sous-estiment. Par leur savoir humain, ils apportent une plus-value dans les entreprises. Ce savoir, les enseignants doivent l'utiliser pour se reconverter mais on ne change pas de métier sur un coup de tête.



L'après-midi s'articule autour d'une troisième table ronde animée par Christophe et Catherine sur un projet d'expérimentation de transition professionnelle dans l'Éducation Nationale (projet à l'état d'ébauche) et de l'intervention de Christophe HUGUEL, secrétaire fédéral secteur politique des personnels qui rappelle les positions du Sgen-CFDT sur les transitions professionnelles et les aménagements de fin de carrière.

En conclusion, comme l'a souligné Catherine, une journée très riche en débats, en échanges d'idées, en perspectives ... le tout dans une ambiance conviviale.

ORTHOGRAPHE, DES FAUTES OU PAS ?

Les articles de ce journal et le journal tout entier sont relus plusieurs fois mais nous ne sommes pas à l'abri de fautes d'orthographe ou de grammaire ... qui n'en sont pas toujours. En effet, et depuis 1990, un certain nombre de rectifications ont été préconisées en la matière. *Elles visent à supprimer des anomalies, des exceptions ou des irrégularités tout en cherchant à harmoniser certaines règles, notamment pour la création de mots nouveaux, en particulier dans les sciences et les techniques.* Comme souvent, ce type de nouveauté a provoqué une de ces crises où la défense de l'accent circonflexe a pris une dimension encore plus importante que celle d'une espèce menacée sans que l'on soit revenu au texte de base (voir l'article en référence). Bref, ne soyez pas étonnés de trouver dans nos pages aussi bien *cout* que *coût*, *interpeler* qu'*interpeller* selon qu'on utilise ou pas l'orthographe de 1990. Et je ne parlerai pas ici de l'écriture inclusive qui est loin de se limiter au point médian, tout en provoquant les mêmes crises.

<https://dictionnaire.lerobert.com/guide/rectifications-de-l-orthographe-de-1990-regles>

VIE DES SECTIONS

REUNION ANNUELLE DES RETRAITES S3C

La section des retraités S3C (conseil/culture/communication) 59/62 organise sa réunion annuelle d'adhérents le 17 octobre 2024 à Hazebrouck.

Au programme : bilan de l'année, présentation/débat sur le maintien à domicile, repas en commun, visite du musée d'Hazebrouck et de la maison de l'Abbé Lemire (créateur des jardins ouvriers). Cette journée est organisée avec l'aide de militants des Deux Flandres. Plus d'informations dans le journal de juillet.



VOTRE SYNDICAT ET VOUS

Ce journal est le vôtre !

Peut-être êtes-vous engagé-e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaitez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et, dans le cadre des actions et réunions de notre UTR, n'oubliez pas de faire des comptes rendus qui pourraient donner lieu à articles.

AGENDA

Les activités de cet agenda peuvent toujours être remises en cause. Voir notre site et les messages qui sont envoyés.

Pour information : calendrier de nos réunions des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2024 :

Bureaux de l'UTR : 9/4/24, 21/5/24, 18/6/24. **Conseils de l'UTR** : 26/3/24, 4/6/24. **Conseil URR** : 3/10/24

Conférence sur l'Europe : 17/5/24 salle polyvalente de la Bourse du travail.

Sortie Boulogne SSR Sgen-CFDT 23/5/24 **Réunion annuelle Hazebrouck SSR S3C CFDT** 17/10/24

Votre information en ligne !

<https://www.cfdt.fr/> .Quelques autres sites (CFDT Retraités, URI Hauts de France, sites des fédérations ...) sont à retrouver en allant à gauche sur NOS SITES.

Le site de notre UTR : <https://utr-cfdt-lille.fr/>, notre adresse metropolelilloise@retraites.cfdt.fr notre page Facebook (chercher Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise) !

PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise
254 Bd de l'Usine 59000 Lille ISSN 2606-9628 metropolelilloise@retraites.cfdt.fr

Directeur de publication : Pierre RICHARD, Rédacteur en chef : Jacques DEVODDERE, Maquettage : Jacques DESCAMPS, Relecture : Marguerite-Marie BEGHIN. Ont participé à la rédaction de ce journal : Philippe CATRICE, Jacques DEVODDERE, Catherine DUCARNE, Michèle GANNE, Pierre RICHARD, la section S3C, Martine WARNIER.

Abonnement 8 € - le n° 2 € Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion